



GAZETTE DE VIENNE,

DU MERCREDI 20 AOUT 1766.

De MADRID le 22 Juillet.

Le corps de la feuë Reine Douairiere a été transporté, le 3 de ce mois, du Palais d'Aranjuez à l'Eglise Collégiale de *Saint-Idephonse*. Le convoi étoit composé de deux Alguazils; de quarante-deux Religieux à Cheval, portant chacun un flambeau; des quatre Ordres Mendians; de deux Alcades de Cour avec leur suite; des timbales & clairons de la Cavalerie Royale; de la Chapelle Royale, avec la Croix, qui étoit accompagnée de deux Pages portant un flambeau à la main; des deux classes des Gentilshommes de la Maison du Roi; de quatre Majordomes de se-

maine; de quatre Gentilshommes de la Chambre; de quatre Cadets des Gardes du Corps nommés *Batidores*. Marchoit ensuite le char où étoit le corps, & aux deux côtés duquel étoient quatre Ecuyers du Roi à cheval & les Estafiers de Sa Majesté à pied, huit Pages du Roi à cheval avec des flambeaux, un Officier Major & un Exempt des Gardes du Corps. Derriere le char étoient le Marquis de *Montalegre*, Grand-Maitre de la Maison du Roi, & le Grand Inquisiteur, tous les deux à cheval, & la marche étoit fermée par un Escadron des Gardes du Corps. La premiere station se fit à *Villaverde*; la seconde, à *Galapagar*; la troisieme, à *Cercedilla*; la quatrieme, à *Balsain*, &, le 17 au matin, le

Le convoi arriva au Palais Royal de *Saint - Ildephonse*. Le corps de la feue Reine fut placé dans l'Eglise Collégiale où l'Abbé célébra pontificalement la Messe de *Requiem*, qui fut chantée par la Musique de la Chapelle du Roi, & après l'Office Divin, il fut déposé dans le tombeau qui avoit été préparé à côté de celui du feu Roi *Philippe V*. Cette cérémonie fut dirigée par le Marquis de *Montealegre*. Le Marquis de *Gamonedu*, Secrétaire de la feue Reine Douairiere, fut présent à l'enlèvement & à la déposition du corps de feu Sa Majesté pour en rendre témoignage en qualité de Notaire du Royaume.

Sa Majesté a fait expédier à la Ville de *Guadalaxara*, par le Conseil de Finance, un brevet Royal, daté du 8 de ce mois, par lequel Elle accorde à cette Ville, à perpétuité, une Foire franche qui durera quinze jours chaque année, à compter du 14 Septembre jusqu'au 28 du même mois.

De VERSAILLES le 6 Aout.

Le Roi est allé coucher aujourd'hui à son Château de la *Muette*, d'où Sa Majesté partira demain pour se rendre à *Compiègne*, ainsi que Madame *Adelaide*, & Mesdames *Vieoire*, *Sophie* & *Louise*. La Reine est partie d'ici aujourd'hui pour *Compiègne*. Monseigneur le Dauphin, Monseigneur le Comte d'*Artois* y sont arrivés hier.

Les sieurs de *Cassini*, *Camus* & de *Montigny* ont eu l'honneur de présenter au Roi les 77^e & 78^e Feuilles de la Carte Générale de France, qui contiennent *Tours* & *Neuf-Brisac*, ainsi que le premier Cahier de l'*Itinéraire de la France*, contenant la route de *Paris* à *Calais*, en neuf petites Feuilles. Le sieur *Duvaucel* a eu l'honneur de présenter aussi à Sa Majesté la Carte de l'Eclipse de Soleil qui s'est faite hier.

De PARIS le 8 Aout.

Le 5 de ce mois, on fit au Château de Bellevue l'observation de l'Eclipse du Soleil. On en vit le commencement à 5 heures 44 minutes 6 secondes du soir, & 45 minutes après, on observa que la plus grande quantité éclipse étoit de 4 doigts & 75 centièmes. Le Roi a honoré de sa présence les observations, qui ont été faites avec une lunette acromatique de *Dollond*, de 10 à 11 pieds.

Avant l'observation de l'Eclipse, le Sr. le Roi, Horloger de Sa Majesté & fils du feu sieur Julien le Roi, eut l'honneur d'expliquer à Sa Majesté la construction d'une montre qu'il a inventée & dont l'objet est de servir à déterminer les longitudes en mer.

Le 22 du mois dernier, on essuya à *Verdun - sur - Garonne*, Généralité d'*Auch*, Sénéchaussée de *Toulouse*, un orage des plus violens: la grêle tomba avec tant de force & d'abondance que, dans l'espace d'une demi-heure, tout ce qui resloit de récolte dans la campagne, fut ravagé & entraîné par les torrens: un petit ruisseau qui traverse la Ville, se déborda tout-à-coup avec tant d'impétuosité que plus de cent maisons furent inondées, quelques-unes totalement renversées, & la plupart très-endommagées; le torrent entraîna ou gâta les meubles & les provisions qu'elles renfermoient & plusieurs personnes furent noyées. L'impétuosité des vents opposés a enlevé la plupart des toits, tant à la Ville que dans les Paroisses voisines, a déraciné plus de dix mille pieds d'arbres, & pour surcroît de malheur, a entièrement détruit les mûriers qui donnoient déjà les plus belles espérances & dont les plantations sont très-considérables dans ces cantons. L'Eglise de la Communauté de *Pilleport* a été renversée par le vent & a enseveli sous ses ruines douze personnes.

Sur les représentations faites le 31 du mois dernier au Roi par son Parlement de Paris au Sujet des Lettres Patentés adressées au Parlement de Bretagne S. M. a répondu. Qu'Elle étoit allée, une première fois, signifier en personne à son Parlement, que son intention étoit qu'il ne prit point connoissance des affaires de Bretagne, & que se renfermant dans les bornes de la partie d'autorité qui lui est confiée, il ne s'exposât pas à forcer S. M. de venir, une seconde fois, lui intimé ses ordres.

*Suite des nouvelles de LONDRES du
1 Août.*

Le 28 du mois dernier, la Princesse Amélie revint de la visite, qu'Elle étoit allée faire au Comte de Temple à Stowe & au Duc de Marlborough à Blenheim. La Patente, qui crée Mr. Guillaume Pitt Pair de la Grande Bretagne, sous les Titres de Comte de Chatham, Viscomte Pynsen de Burton Pynsent au Comté de Somerset passa le 29 aux Sceaux. Le Comte d'Egmont arriva le même jour de sa Terre d'Eumore dans Somersetshire à son Hôtel à l'Amirauté; Et le 30 il fut du cercle à St. James, & assista ensuite au Conseil, dans lequel le Comte de Northington, après s'être demis des grands Sceaux, que le Roi donna au Lord Camden, baisa la main de Sa Majesté, pour avoir été nommé Président du Conseil à la place du Comte de Winchelsea. Mr. Pitt remercia aussi le Roi de son élévation à la Pairie, & de ce que S. M. l'avoit nommé Garde des Sceaux à la place du Duc de Newcastle. Mr. Jean Cavendish se démit le même jour de sa place d'un des Commissaires de la Trésorerie; Et il est remplacé par Mr. Price Campbell.

La rentrée du Comte de Chatham dans les affaires, ainsi que la nomination du Lord Camden à la Dignité de

Chancelier, répandent une satisfaction générale dans le Public. Leurs lumières & leur patriotisme le rassurent sur le maintien de la Paix générale, & sur le rétablissement de l'union & de l'harmonie dans nos Conseils, du calme & de la confiance dans l'esprit des Peuples, & enfin de l'honneur & du crédit de la Nation au dedans & au dehors. On parle de plusieurs arrangements Il y aura, à ce qu'on dit, une réduction dans les Troupes réglées; la Milice Nationale sera mise sur le pié réglé par Acte du Parlement, & la Marine sera augmentée considérablement. Déjà les ordres sont envoyés en plusieurs Ports & Chantiers du Royaume d'y entretenir les Vaisseaux en bon état, de radoubler ceux qui en ont besoin, d'achever ceux que l'on construit actuellement, & de compléter les Equipages des Navires en commission.

Mr. Guillaume-Henri Lyttelton est arrivé ici depuis quelques jours de son Gouvernement de la Jamaïque; & le 29 du mois dernier, il eut une conférence avec le Général Conway, l'un des Secrétaires d'Etat. On dit, qu'il retournera bientôt à son Gouvernement; & qu'il sera muni des pleins pouvoirs pour terminer les dissensions civiles, survenues dans cette Isle par la mesintelligence entre lui Gouverneur & l'Assemblée générale. Le Roi a donné le Gouvernement de la Nouvelle-Ecosse au Lord Guillaume Campbell, celui de la Nouvelle-Hampshire à Mr. Jean Wentworth, & celui de la Floride Occidentale à Mr. Alexandre Duncan.

Le Comte de Talbot, Grand-Maitre de la Maison du Roi, & le Duc de Portland, Grand-Chambellan, sont continués dans leurs Emplois.

De la HAYE le 6 Août.

Lundi dernier, l'Ambassadeur de Maroc eut avec le Baron de Wasse-naer, Seigneur de Catwyk, Président

de semaine à l'Assemblée des Etats Généraux de la part de la Province de *Hollande*, une Conférence, dans laquelle ce Ministre lui remit ses Lettres de *Créance*.

On apprend de *Nimegue* que le Prince *Stadbouder* y étoit attendu le 15 de ce mois, & qu'après avoir examiné les Troupes qui en composent la Garnison, S. A. S. reprendroit le chemin de *Loo*. Le Prince Héritaire de *Nassau-Saarbruck* est parti d'ici pour s'y rendre.

De *COPENHAGUE* le 28 Juillet.

Le Roi vient d'élever le Prince de *Hesse-Cassel* à la Dignité de Vice Roi de *Norwegue*.

La première pierre, qui ainsi qu'on l'a dit a été posée à la maison des pauvres le 25 de ce mois, étoit couverte d'une Médaille de cuivre, dont voici l'inscription : *Deo Autore & Datore. Quod FRIDERICUS V. Rex, postquam Pueritia egenæ, ut Rei publica adolescent, vaganti Desidia, ne Civibus gravis esset, prospexisset, Aegrotis vero medelas & solamina Paterna & Regia Munificentia parasset, Senectuti & Paupertati erigere decreverat Aulam, CHRISTIANUS VII. Rex, Populi sui Spes & Delicia, Anno Imperii Primo Exstr. F. Primum Lapidem P. P. Res Pauperum Jussu Ejus Curantes Job. H. r. w. Ernst de Bernstorff. Guilielmus de Berregaard. Job. Frid. Friis, Job. Haescher, Frid. Horn, Frid. Quist, Dir. Royes. M. Julio A. O. R. MDCCLXVI.*

De *HAMBOURG* le 8 Août.

Suivant les dernières lettres de *Stockholm* le Grand-Baillif Baron de *Lantinghausen* ayant informé le Roi que malgré toutes les recherches, faites dans la Ville pour savoir ce qu'étoit devenu le Banquier *Isaac Classon*, il n'avoit pas été possible de découvrir le lieu de sa retraite, le Committé-Se-

cret, dans l'opinion qu'il se tient caché, soit ici ou ailleurs, a très humblement supplié le Roi d'ordonner qu'il soit répété en cette Capitale au son du tambour, & par Avertissemens publics dans les Provinces du Royaume; qu'au cas qu'il vienne à être saisi, on le conduise sous bonne Escorte pour être livré à ses Juges, & que s'il se trouve hors du Royaume, S. M. daigne le faire réclamer par tel de ses Ministres qui réside dans le Pays où il pourroit s'être réfugié.

De *Bialystock* en Pologne le 30 Juillet.

Le Comte *Branicky* Castellan de *Cracovie* & Grand Général de la Couronne a été revetu ici le 25 de ce mois du Collier de l'Ordre de la Toison d'or, qui lui avoit été apporté de la part du Roi d'*Espagne* par M. de *Las Casas* Secrétaire de l'Ambassade de S. M. Cath. à *Vienne*. Le Prince *Jablonowsky* Castellan de *Nowogrod*, muni des pleins pouvoirs du Roi d'*Espagne* a donné le Collier au Comte *Branicky*, & M. de *Las Casas* a fait les fonctions de Chancelier de l'Ordre.

Le Marquis de *Conflans* Envoyé du Roi T. C. auprès du Roi de Pologne a assisté à cette cérémonie, ainsi que quantité de Noblesse *Polonoise* & *Lithuaniene* qui s'étoit renduë ici.

Cette journée a été célébrée par différentes Fêtes; on a diné au château à plusieurs tables & il y en a eu une de 118 couverts servie sous une magnifique tente: il y a eu aussi Spectacle, & la Sale en a été superbement décorée & illuminée ainsi que les Jardins & l'hôtel où se donne l'Opera. Ces Fêtes ont continué ici durant plusieurs jours, & elles ont été suivies de différentes autres, qui ont été données dans nos environs, & qui toutes ont joint le goût à la magnificence.

SUPPLEMENT A LA GAZETTE DE VIENNE

DU 20. AOUT 1766.

*Suite de la Déclaration que les Plenipotentiaires des Puissances
Mediatrices ont fait à Geneve.*

„ Que le Magnifique Conseil, ayant entendu & exécuté les Loix conformément à ce qui s'étoit pratiqué avant 1738, n'a fait que suivre la regle qui étoit prescrite par l'Article XL de la Médiation. „

„ Que, loin d'avoir donné des sujets de plaintes légitimes par des innovations, il nous paroît au contraire ne s'être point écarté des devoirs sacrés d'un Magistrat fidele; que son administration a été légale, integre, modérée & paternelle; qu'il s'est montré constamment animé du desir le plus sincere de procurer le bien public & particulier; ce qui est évidemment prouvé par la prospérité & l'état florissant dans lequel nous avons trouvé cette République. „

„ En conséquence, nous déclarons que toutes les imputations injurieuses faites aux Magnifiques Conseils, tant des Vingt-Cinq que des Deux-Cens, dans les différentes Brochures, & notamment dans le Livre intitulé: *Reponse aux Lettres écrites de la Campagne*, sont injustes, dictées par la prévention & la passion; & que ledit Conseil, n'ayant rien fait qui dût le priver de la confiance de ses Concitoyens, c'est à tort & sans raison qu'ils ont refusé de choisir dans le Corps du Magnifique Conseil les Chefs de la République. „

„ Nous déclarons en outre que les susdits Ouvrages sont reprehensibles en ce que, pour rendre le Conseil odieux, ils ont renouvelé la mémoire des vieilles dissensions, au mépris de l'Article XXXVIII du Règlement de la Médiation. „

„ Nous déclarons encore que les imputations faites au Conseil des Vingt Cinq & à celui des Deux-Cens, dans un Livre intitulé: *Lettres écrites de la Montagne*, sont des calomnies atroces; qu'on ne doit ajouter aucune créance à cet Ouvrage inspiré par l'esprit de vengeance. „

„ Nous espérons que cette Déclaration, faite après un mûr examen, servira efficacement à dissiper des préventions injustes, qui malheureusement ne se sont que trop accréditées, & qu'elle engagera les Citoyens & Bourgeois Représentans à rendre au Conseil une confiance qu'il n'a jamais cessé de mériter. „

„ Dans cette persuasion, nous allons travailler aux arrangemens propres à éteindre toutes les difficultés; à en étouffer les germes, & à rétablir sur une base invariable la tranquillité, l'harmonie & la confiance. Nous assurons au surplus que la présente Déclaration ne portera aucun préjudice aux divers éclaircissemens ou modifications que nous jugerons convenable & nécessaire de faire aux Articles qui en seront susceptibles & que nous
pro-

proposerons en son tems au Conseil Général: ouvrage qui va faire le grand objet de notre Ministère & de nos soins les plus pressés. En toi de quoi nous avons fait expédier la présente Déclaration pour la rendre publique. A Geneve, le 25 Juillet 1766. (Signé) le Chevalier de *Beauteville*, *Eseher de Kessiken*, *Heidegger*, *Augspurger*, *Sinner*.,

De Florence le 7 Aout.

Monseigneur l'Archiduc Grand Duc ne perd point de vûë tout ce qui peut contribuer à l'avantage & à l'embellissement de cette Capitale: S. A. R. a ordonné en conséquence par une patente du 23 Juillet dernier la démolition de tous les petits murs, auvents, baraques &c. qui barroient, pour ainsi dire, les vuës & incommodoient beaucoup les passans. On a commencé aujourd'hui à exécuter ces ordres, qui ne peuvent qu'être très agréables à tous les Citoyens.

Le Duc de *Strozzi* Grand Maître de la Maison de S. A. R. Madame la Grande Duchesse vient de donner un exemple, qu'il est à désirer que d'autres suivent. On fait ordinairement ici pour les noces une depense très considérable en sucreries & en confitures: A la veille de marier sa fille ainée ce Seigneur a sagement pensé qu'il seroit mieux de repartir entre les pauvres cette depense superflüe, mais accreditée par le préjugé & il a fait publier à la paroisse qu'au lieu de suivre cette coûtume, il seroit donner 1260 livres de notre monnoye pour être distribuées par portions égales en forme de dot à 12 pauvres filles de bonnes mœurs, qui seroient nommées par le Curé & huit Lits pour être également distribués à des pauvres familles de la paroisse, aussi à la nomination du Curé. Le Duc de *Strozzi* fera de plus distribuer le jour du mariage du pain & des vivres à tous les necessiteux de la paroisse; il delivrera un certain nombre de prisonniers detenus pour debtes & leur fera à chacun un don pecuniaire; il remettra à tous les habitans de ses terres la moitié de leur redevance ordinaire; il étendra ces bienfaits sur les locataires necessiteux & enfin il fera distribuer à chacune des familles qui ne doivent rien, une gratification de 35 Livres.

De VIENNE le 20 Aout.

Samedi dernier 16 de ce mois vers les 10 heures & un quart du soir on a ressenti ici & dans les environs une secousse de tremblement de terre assez violente, qui a duré cinq à six secondes & a été accompagnée d'un bruit souterrain & sourd; cette secousse a été suivie vers une heure après minuit d'une seconde moins violente & moins longue, & l'une & l'autre n'ont, graces au ciel, causé aucun dommage. L'air a été pendant ce tems extrêmement calme.

Dimanche 17 leurs Majestés l'Empereur & l'Imperatrice se sont rendus après midi de *Schönbrunn* en cette Capitale pour y assister aux vigiles, qui ont été chantées dans l'Eglise des PP. Augustins à l'occasion de l'anniversaire de la mort de feu S. M. l'Empereur FRANCOIS I de Très Glorieuse Mémoire, & le lendemain leurs Majestés Imp. & Leurs Alteſſes Royales ont assisté dans la même Eglise au service solennel qui y a été célébré pour le repos de l'ame de ce Monarque. Toutes les cloches de la ville & des fauxbourgs ont sonné pendant ces lugubres cérémonies.